

Procès-Verbal Réunion Extraordinaire du Comité Social et Economique de la société ALGO

Réunion extraordinaire du 8 avril 2025 à 11h50
Sur site et en visio-conférence

Présents :

Pour les représentants des salariés :

Madame AZOUG Lisa, Membre CSE suppléant, collège ouvriers-employés,
Madame BAHAMADOU Ida, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,
Monsieur MARCHAIS Pierre, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,
Madame ROMERA Maëlle, Membre CSE titulaire, collège TAM, secrétaire adjoint,
Madame GUEDES Sylvie, Membre CSE titulaire, collège cadres, trésorière,

Pour le délégué syndical et représentant des salariés :

Monsieur HEMME Pascal, délégué syndical CFTD, membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,

Pour l'employeur :

Madame CARREYRE Margaux, Responsable RH Algo,
Monsieur NAVARRI Antonin, Chargé RH Algo,

Absents excusés :

Madame BOTTARO Anastazia, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,
Monsieur BAJON François, Membre CSE titulaire, collège cadres, trésorier adjoint,
Madame MARTINEZ Marie Edith, Membre CSE titulaire, collège cadres, secrétaire,
Madame MAILLOL Gaëlle, DRH pôle artisanale, Représentante de l'employeur sur site, mandat permanent.

Ordre du jour :

Communication des éléments concernant la prime d'intéressement du 1^{er} trimestre 2025.

Communication des éléments concernant la prime d'intéressement du 1^{er} trimestre 2025.

La direction souhaite partager avec l'ensemble des collaborateurs les éléments concernant la prime d'intéressement du 1^{er} trimestre 2025 :

- **CRITERE 1 :**
 - Accident du travail : **Non**
- **CRITERE 2 :**
 - CA trimestre réalisé : **81 025 984 €** VS CA objectif : **83 995 917 €**
 - Objectif atteint : **96,46 %** VS Objectif minimum à atteindre : **95 %**
- **CRITERE 3 :**
 - Objectif de fiabilité : **92.7 %** VS Objectif minimum à atteindre : **90 %**

La prime d'intéressement sera de **150 + 75 = 225 € brut** par collaborateur concerné (condition d'ancienneté) conformément au barème prévu dans l'accord. Un prorata sera appliqué en cas d'absence, conformément à l'annexe 3 de l'accord.

Une campagne Natixis a été lancée afin de recueillir votre choix concernant le placement ou le versement de cette prime :

- Interrogation des bénéficiaires : **du 14/04/2025 au 02/05/2025**
- Investissement et/ou règlement des salariés : **du 05/05/2025 au 19/05/2025**

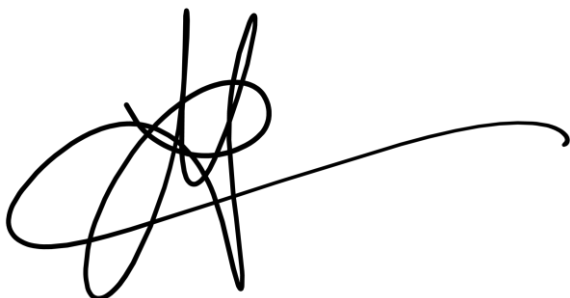
La prochaine réunion CSSCT aura lieu **le 24 juin 2025 à 8h30.**

La prochaine réunion CSE aura lieu **le 29 avril 2025 à 8h30.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h55.

Fait à Carcassonne
Le 8 avril 2025

Pour la société
Margaux CARREYRE
Responsable RH



Pour le CSE
Maëlle ROMERA
Secrétaire adjointe du CSE



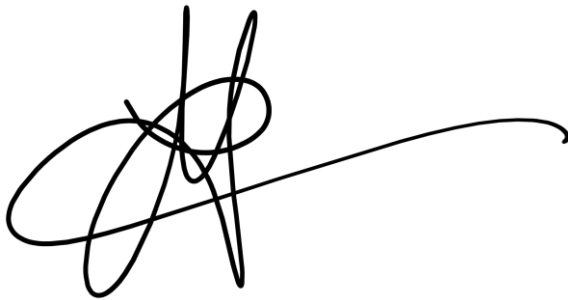
Approbation du Procès-Verbal Réunion Extraordinaire du Comité Social et Economique de la société ALGO

Les élus procèdent à l'approbation du Procès-Verbal de la Réunion extraordinaire du Comité Social et économique de la société ALGO du 08.04.25 :

NOMBRE DE VOTES POUR :	NOMBRE DE VOTES CONTRE :	ABSENTION :
6	0	0

Fait à Carcassonne
Le 8 avril 2025

Pour la société
Margaux CARREYRE
Responsable RH

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Pour le CSE
Maëlle ROMERA
Secrétaire adjointe du CSE

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large loop and a long horizontal stroke extending to the right.